

[visualiser dans un navigateur](#)

Une ouverture placée sous le signe de la sécurité

Depuis l'ouverture générale du 28 septembre, la chasse se déroule dans une ambiance sereine, **sans aucun incident à signaler** — une preuve de la vigilance et du sérieux des chasseurs 🙌.

Même si l'on croise un peu moins de monde sur le terrain, sans doute en raison du manque de petit gibier, **la sécurité demeure au cœur des priorités de tous** 🔍.

Dans certains secteurs, les lièvres se font rares et quelques zones restent touchées par le virus VHD2 🦠.

Les chasseurs sont donc invités à ne pas tirer les lièvres dans ces secteurs et à épargner des populations fragilisées 🐇.

Chaque chasseur demeure responsable de la bonne gestion de la faune sauvage 🌿.



Point sur les contrôles garderie

Depuis l'ouverture générale du 28 septembre, 471 chasseurs ont été contrôlés en action de chasse (71 + 157 + 68 + 55 + 120) 🚔 🦌.

15 procès-verbaux ont été relevés, le plus souvent dus à un carnet de prélèvement du lièvre mal renseigné 📝 ⚠️.

Tout au long de la saison, l'équipe de garderie sillonne la campagne 🚗 🌾. En cas de besoin, vous pouvez les contacter ici 📩

<https://fdc50.com/le-personnel-federal/>

Téléchargez l'arrêté d'ouverture générale



ESOD, nous avons besoin de vous !

La liste des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD) est en cours de révision et sera valable pour les trois prochaines années 📅.

Si vous avez constaté des dommages importants causés par des animaux, merci de nous le signaler :

- Renards (attaques sur des volailles) 🦊🐔
- Fouines (dégâts sur l'isolation des bâtiments) 🏠🔧
- Corbeaux, corneilles ou étourneaux (dégâts aux cultures) 🐦🌾

Prenez quelques minutes pour compléter l'enquête sur l'application 📱

Je me connecte à SIRENE.TECH

Enquête "déclaration de dommages" ou remplissez le formulaire de dommages ci-dessous 📄.

Sans données, pas de classement en ESOD ; sans classement, pas de piégeage possible ⚠️.

Vous connaissez un proche concerné ? Vous pouvez aussi remplir une enquête pour lui 🧑👉.

Un grand merci pour votre aide, dans l'intérêt des chasseurs 🙏🍀.



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !



Déclarez tous les dommages sur
sirene.tech

La Réserve des Bohons

Cet automne, **les travaux d'entretien annuels** par **broyage** ont été réalisés sur **la réserve** 🌿🔧.

L'entreprise **Poisson TP** est intervenue pour **mettre à nu une platière** afin de favoriser l'accueil de nombreux **limicoles**, comme le **vanneau huppé** ou la **bécassine des marais** 🐦🌿.

Un grand merci aux **élèves de première Gestion des milieux naturels et de la faune de Vire** qui ont, comme chaque année, **débroussaillé les îlots** de l'étang, véritables repatoires pour les oiseaux d'eau hivernants 🙏🚜.



AGRIFAUNE : lancement du jeu-concours au campus de Coutances

Le campus de Coutances, et en particulier les enseignantes et élèves du bac professionnel CGAE (*Conduite et Gestion des Exploitations Agricoles*),

entretiennent depuis de nombreuses années un **partenariat** étroit avec **Agrifaune Manche** 🌻🌱.

Dans ce cadre, le collectif Agrifaune — qui rassemble la Fédération des chasseurs, l'Office français de la biodiversité, la Chambre d'agriculture, la FDSEA et la Fédération des CUMA — a proposé cette année un **jeu-concours aux élèves** 🎯📖.

L'objectif est d'amener **les futurs agriculteurs à réfléchir aux solutions permettant de concilier pratiques agricoles et préservation de l'environnement** 🌻🦋.

Les élèves doivent rédiger un dossier présentant **un aménagement ou une pratique favorable** à la biodiversité pouvant être mis en œuvre sur une exploitation agricole 📝🌱.

Huit élèves de l'année dernière ont **reçu un lot** offert par les partenaires 🎁👏.



Agenda

◦ Formation décennale

C'est la période de chasse : il est encore temps de bénéficier de la formation à la sécurité à la chasse 🏹.

Elle est gratuite et obligatoire tous les dix ans 📅 17 ✅

- 🏠 Vendredi 14 novembre, lundi 15 décembre de 9h00 à 12h00 ou l'après-midi de 13h30 à 16h30.
- 🏠 Vendredi 20 décembre 2025 de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30

Retrouvez les modalités de la formation avec le lien ci-dessous :

<https://fdc50.com/formation-decennale-obligatoire-a-la-securite/>

et inscrivez-vous au 02.33.72.63.61 ou par e-mail : veronique.piedagnel@fdc50.com.



◦ Formation réglage des armes

Des pas de tir sont disponibles à la **Fédération, à Saint-Romphaire** 🎯.

Venez **régler votre carabine** et **tester vos fusils** à balle 🛠️ 🔫.

Plus de précision, c'est plus de sécurité ! 🏹 ✅

🏠 Vendredi 21 novembre, vendredi 19 décembre de 8h30 à 12h00.

DEVIENS RÉFÉRENT

DU GABION PÉDAGOGIQUE DE LA FDC50

**QUE VOUS SOYEZ JEUNE GABIONNEUR OU
HUTTIER AGUERRI, REJOIGNEZ-NOUS !**



ACCOMPAGNEZ LES GROUPES

Pour promouvoir notre si beau mode de chasse, à des novices.



FAITES DÉCOUVRIR

Expliquez votre savoir-faire, soyez les représentants de l'éthique des chasseurs de gibier d'eau.



VIVEZ L'EXPÉRIENCE

Profitez d'une installation tout confort pour exercer votre passion et la transmettre. L'ensemble des équipements du gabionneur est disponible sur place. **



Le trou au Bourg

BRUCHEVILLE (50480)

CONTACTEZ-NOUS



06.85.10.50.42



maxime.delamarche@fdc50.com

**Ne comprend pas les équipements pour le tir et la logistique des repas





Fédération Départementale des Chasseurs de la manche

31 rue des aumônes

SAINT ROMPHAIRE 50750 BOURGVALLEES

Tel : [02 33 72 63 63](tel:0233726363)

Mail : contact@fdc50.com

Cet e-mail a été envoyé à petit.geoffrey.pro@gmail.com

Vous recevez cette newsletter, car vous êtes ou étiez adhérents à la FDC50

[Se désabonner](#)